

# DIMANCHE 2 JUIN 2024

à **MONTROND LE CHÂTEAU**

Rue de la Mairie 7h à 18h.

Tarifs d'inscription :

Vide grenier : 3 € le mètre linéaire (minimum 2 mètres, ou 6 m minimum avec véhicule à côté de l'emplacement, (à préciser sur le bulletin d'inscription))

Règlement consultable sur le site [www.intramuros.org/montrond-le-chateau](http://www.intramuros.org/montrond-le-chateau)

Renseignements : 07.83.45.39.47 et [www.intramuros.org/montrond-le-chateau](http://www.intramuros.org/montrond-le-chateau)

Inscription à détacher et à renvoyer avant le 29 mai 2024 et jusqu'à épuisement des emplacements, accompagné de votre paiement par chèque (même nom que l'inscription) à l'ordre d'**Association Art Floral**, ainsi que **la photocopie de la carte d'identité de la personne inscrite**, à l'adresse suivante :

Association ART FLORAL  
4, rue de la mairie  
25660 MONTROND LE CHÂTEAU.

Tout dossier incomplet ne sera pas validé. (fiche d'inscription, copie carte d'identité, paiement)

✂ -----

## **Inscription au vide grenier du 2 juin 2024 de Montrond le Château**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Courriel : .....@.....

Tel : / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ /

Nombre de mètres linéaires : / \_\_\_ / X 3 €

1 véhicule à côté de l'emplacement (6 mètres minimum): oui non (rayer la mention inutile)

Montant du chèque joint : / \_\_\_ /

Copie carte identité

N° registre du commerce :

Déclare participer au vide grenier organisé par l'Association Art Floral et avoir pris connaissance du règlement. (Armes, animaux, copies de CD, nourriture sont interdits)

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux vide greniers en 2024 et que l'origine des objets proposés n'est pas frauduleuse.

Liste des objets à vendre : .....  
.....  
.....

Signature :

## ASSOCIATION ART FLORAL

4 Rue de la Mairie

25660 MONTROND LE CHÂTEAU

Règlement relatif au vide grenier de

### Montrond le Château

Outre le règlement préfectoral en vigueur pour cette activité, il sera interdit de proposer à la vente des animaux, des armes, des copies de CD, et de la nourriture .

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée par la vente d'objets frauduleux, comportant des vices cachés ou non conformes et le non-respect des règles.

Les participants seront soumis aux règles sanitaires du moment.

Les inscriptions sont réservées aux particuliers en priorité et professionnels de la brocante proposant des objets usagés. Elles seront prises en compte lorsqu'elles seront **accompagnées d'une photocopie de carte d'identité, ainsi que d'une attestation sur l'honneur** mentionnant que le vendeur n'a pas participé à plus de deux vide-greniers et que les objets ne sont pas d'origine frauduleuse.

Les professionnels de la brocante fourniront leur N° au registre du commerce.

L'installation des exposants est prévue de 7h à 9h. A partir de 9h, le périmètre réservé au vide grenier sera exclusivement piétonnier.

Après déballage, les exposants devront garer leur véhicule sur un parking réservé à cet effet à moins qu'il ne soit prévu de rester **a coté de** l'emplacement. **La place de parking offerte aux stands de 6 ml minimum est exclusivement réservée au véhicule . S'il y a des objets proposés à la vente sur la place de parking, l'association se verra dans l'obligation de réclamer 15 euros** .Tout déplacement de véhicule reste exclusivement sous la responsabilité des exposants.

Les objets exposés sont sous la responsabilité des exposants. Les vols et détériorations éventuels ne sauraient être de la responsabilité des organisateurs.

**A l'issue de la manifestation, les exposants s'engagent à ne laisser aucun déchet, sous peine de poursuites.** Un sac poubelle sera proposé.

Le vide grenier prendra fin à 18h.

Tout litige sera arbitré par les responsables et la décision sera sans appel.

Le règlement est consultable sur le site [www.intramuros.org/montrond-le-chateau](http://www.intramuros.org/montrond-le-chateau) Il pourra être envoyé à toute personne qui en fera la demande contre une enveloppe timbrée.

Le prix n'est pas négociable, aucun avantage ne sera consenti aux adhérents de l'association Art Floral.

Les désistements ne seront pas remboursés, y compris pour conditions météo sauf si un courrier nous parvient 48h à l'avance. L'annulation de la manifestation donnera lieu à remboursement. Si la météo est en cause, la date pourra être différée.

Les organisateurs se réservent le droit de vendre les produits de buvette et de restauration.

Le vide grenier se fera si un minimum de 20 exposants est atteint.

Tarif : 3 € le mètre linéaire,

2 m minimum pour un emplacement simple, 6 m minimum pour **un** véhicule a coté de l'emplacement à préciser lors de l'inscription.

Les dossiers complets(fiche d'inscription,copie carte d'identité et paiement) seront prioritairement placés près du centre , les autres se verront allouer une place selon les disponibilités.